est brun jaunâtre, sur laquelle apparaissent plus ou moins confusément une vingtaine de grandes taches brun foncé, plutôt plus grandes que l'œil, irrégulières, quelques-unes se réunissant et se fondant ensemble. Il existe une tache noire en avant de l'origine de la caudale: elle s'étend sur 6 à 7 écailles. Les parties molles écailleuses de la dorsale et de l'anale, ainsi que la caudale, sont recouvertes de nombreuses petites taches foncées arrondies. Les ventrales blanchâtres sont parsemées de mouchetures noires irrégulières.

D. XVII. 9; A. X, 11; P. 15; V. 1, 5; L. lat. 28; L. trans. 14.
N° 90-36. Coll. Mus. — Congo. Thollon.
Longueur totale : 130 millimètres.

Cette espèce, qui présente de grandes affinités avec la précédente, nous paraît cependant en devoir être séparée à cause de la richesse de son armature operculaire, des moindres dimensions de l'œil et des divers autres caractères énumérés plus haut.

Description d'une espèce nouvelle du genre Mormyrops,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

Les espèces que comprend le genre *Mormyrops* sont maintenant assez nombreuses. Dans un tout récent travail (1), M. Boulenger en compte douze. A celles-ci, nous croyons devoir en joindre une nouvelle, d'après deux spécimens du Congo français que le Muséum a reçu, en 1886, de la mission de l'Ouest africain.

M. le professeur Vaillant avait alors proposé pour ceux-ci le nom de *M. lineatus*, mais sans en donner de description (2). Cette appellation ne nous semble pas pouvoir être conservée, M. Boulenger ayant décrit, en 1898, un *M. lineolatus* (3). Nous nous ferons, toutefois, un plaisir de dédier à notre savant maître, qui a bien voulu nous la signaler, l'espèce suivante :

Mormyrops Vaillanti sp. nov.

La hauteur du corps est contenue de cinq fois à cinq fois et demie dans la longueur totale, celle de la tête de trois fois trois quarts à quatre fois. La hauteur de la tête est un peu plus de la moitié de la longueur. Le profil supé-

(1) A Revision of the Genera and Species of Fishes of the Family *Mormyridæ*. G.-A. Boulenger, *Proc. Zool. Soc. Lond. 1898*, p. 775.

(2) Exposition de la mission Brazza au Muséum (*Revue scientifique*, 3 juillet 1886, t. XXXVIII, p. 17).

(3) Boulenger, *Ann. Mus. Congo, Zool. I. 1898*, p. 5, pl. II, fig. 2.

rieur est légèrement concave, le museau arrondi, les mâchoires égales. La largeur de la bouche égale la longueur du museau. Les dents sont petites, nombreuses, en forme d'incisives, très légèrement échancrées au sommet, qui est brunâtre. On en compte 24 à chaque mâchoire. L'œil est situé dans le premier tiers de la tête; son diamètre est contenu deux fois et demie dans la longueur du museau; celle-ci est égale à l'espace interorbitaire. La dorsale, de 22 à 24 rayons, commence un peu après le troisième tiers de la longueur totale. L'anale, de 38 rayons, est d'une longueur égale à une fois trois quarts celle de la dorsale. Le 12ᵉ rayon de l'anale se trouve sous le 1ᵉʳ de la dorsale. L'anale commence à peu près à égale distance de l'extrémité postérieure de la tête et de la fin de la caudale. Les pectorales sont contenues plus de deux fois dans la longueur de la tête, les ventrales trois fois. La caudale, couverte à sa base de petites écailles, profondément échancrée, forme deux lobes très régulièrement arrondis. La hauteur du pédoncule caudal est contenue d'une fois et demie à une fois trois quarts dans sa longueur, en comptant à partir de l'origine du dernier rayon de l'anale. On trouve de 55 à 58 écailles sur la ligne latérale et 16 sur la ligne transversale entre le début de la dorsale et de l'anale. Les écailles du dos sont beaucoup plus petites que celles des côtés. La tête, les nageoires sont d'une couleur uniformément brune. Le corps, brun pâle, est rayé de lignes longitudinales noirâtres, parallèles, au nombre d'une vingtaine environ, s'étendant régulièrement sur chaque rangée latérale d'écailles. Les lignes du dos et de l'abdomen sont plus étroites que celles des flancs.

D. 22 à 24; A. 38; P. 10; V. 6; L. lat. 55 à 58.

N° 86-310. Coll. Mus.

Longueur totale	180 millim.
Hauteur du corps	32
Longueur de la tête	47
Hauteur du pédoncule caudal	8
Sa longueur à partir de l'origine du dernier rayon de l'anale	13
Sa longueur à partir de l'origine du dernier rayon de la dorsale	20

N° 86-311. Coll. Mus.

Longueur totale	110

Dielé de l'Alima (Congo français). Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Cette espèce a de grandes affinités dans la forme, dans les nombres des nageoires et des dents avec *M. deliciosus* Leach, mais elle s'en distingue surtout par la dimension de ses écailles, qui sont beaucoup plus grandes.

puisqu'on n'en compte que 55, au lieu de 85 à 96, le long de la ligne latérale et par la moindre longueur du pédoncule caudal. A propos de ce dernier caractère, nous ferons remarquer qu'il n'y a peut-être pas lieu de lui attribuer autant d'importance que semblent le faire les ichtyologistes anglais. Dans les deux échantillons examinés par nous et appartenant, sans aucun doute, à la même espèce, les dimensions relatives du pédoncule caudal étaient sensiblement différentes.

Observations sur les organes génitaux externes des Coléoptères,

par M. L. G. Seurat.

(Laboratoires de MM. les professeurs Milne Edwards et Bouvier.)

L'étude de la morphologie de la région postérieure de l'abdomen des Coléoptères de la famille des Longicornes est importante, tant au point de vue anatomique qu'au point de vue pratique; la plupart de ces Insectes attaquant les bois, il est utile de connaître la structure de l'organe de la ponte.

Armature génitale femelle. — Le corps de la femelle est formé de treize segments, plus la tête. La dernière paire de stigmates est située sur le 11ᵉ segment; le segment suivant, très apparent, est invaginé par sa région antérieure sous le 11ᵉ; l'organe de la ponte, l'oviscapte, appartient à la région postérieure ventrale du 12ᵉ segment. La membrane articulaire de ce segment et du segment suivant est très développée et affecte la forme d'un long cylindre invaginé, au repos, à l'intérieur du corps jusqu'au niveau de la région antérieure du 10ᵉ sternite; l'extrémité antérieure ventrale et ventro-latérale de ce cylindre se continue par un long tube, contenu tout entier dans le premier, se poursuivant jusqu'à l'extrémité postérieure du 12ᵉ sternite, terminé par deux palpes 2-articulées insérées latéralement; ce tube renfermant l'oviducte est l'*oviscapte*. L'extrémité antérieure dorsale et dorso-latérale du cylindre formé par la membrane articulaire du 12ᵉ segment est en rapport avec un tube chitineux, aplati dorso-ventralement, contenant à son intérieur le rectum, logé dans une gouttière dorsale de l'oviscapte, et se continuant jusqu'aux deux tiers de la longueur de ce dernier; à son extrémité, il présente un orifice où débouche le rectum, et qui est l'anus: ce tube représente le 13ᵉ segment ou segment anal; logé dans une gouttière de la région dorsale de l'oviscapte, il est indépendant de ce dernier dans toute sa longueur; son extrémité antérieure ventrale est reliée à l'extrémité antérieure dorsale de l'oviscapte.